

VIII. Commission des ESPACES DE PRATIQUE

Par Dominique JEAN.

- Lors des discussions autour de l'élaboration des nouvelles chartes des parcs nationaux ou régionaux, la présence active d'élus locaux, de cadres techniques et de représentants de la commission nationale a permis de se faire (re)connaître. Nous sommes donc consultés au même titre que les autres usagers que sont les chasseurs, les pêcheurs ou les agriculteurs. De façon générale, patiemment, ces discussions sont positives quant à la perception de nos pratiques.
- La signature en mars du partenariat avec la LPO affiche l'engagement de la FFVL dans la surveillance et la protection des milieux naturels. Cette signature nous impose des devoirs de concertation mais nous donne aussi des droits de représentation.
- Cette volonté de dialogue occasionne des débats internes mais justifiés, notamment sur l'élaboration des fiches impacts. Les mots ont toute leur importance, surtout lorsqu'ils sont figés dans des textes officiels.
- En 2009, la fédération a été souvent sollicitée pour des demandes d'implantation de centrales électriques (surtout éoliennes). On note ici toute l'implication de l'échelon local, le plus à même de répondre à ces questions précises.
- La FFVL fait partie de la commission d'indemnisation du site du Puy de Dôme. Le Conseil Général, propriétaire des décollages, a créé cette commission. Les travaux, qui dureront deux ans, avec fermeture de la route d'accès, empêcheront évidemment les professionnels d'exercer. À quelle hauteur se fera l'indemnisation ?
- On le constate encore cette année, les demandes d'aides à l'investissement ne sont pas assez anticipées. Une réflexion s'est engagée, au sein de la commission, pour fournir aux clubs un outil pertinent, simplifié et actualisé pour la mise en place des dossiers, à quelque niveau que ce soit. Cet outil doit être disponible en ligne en 2010, notamment pour les sites de kite, dont les demandes ne vont pas manquer d'arriver.
- Grâce au suivi efficace du secrétariat, des lots de manches à air ont pu être envoyés aux clubs, via aussi les CDVL et les ligues. Et au moment où on en a le plus besoin, avant l'été... Une réflexion est aussi engagée pour trouver de nouveaux outils de communication et/ou de présentation (flammes, stands...).
- Parlons aussi d'autres sujets de réflexion (et de débats passionnés).
Voilà une idée formidable : fournir aux licenciés des infos météo fiables et locales sous divers accès. Une étude est faite, un programme est lancé. La ligue Rhône-Alpes s'est beaucoup investie sur ce dossier. Mais en voulant trop bien faire, on s'est sans doute limité : en fonction des conditions météo, les pannes arrivent, les réparations coûtent cher, augmentant le prix d'appel intéressant. Et puis, on s'aperçoit vite que les coûts d'utilisation deviennent conséquents. Qui doit supporter cette charge ? Comment mutualiser et comment « vendre » cette bonne idée à d'autres fédérations ou à des structures extérieures à la FFVL ? Une réflexion est lancée au sein de la FFVL en concertation avec le concepteur.
- La commission Sites s'implique bien sûr toujours autant dans les discussions sur les espaces aériens avec les représentants de l'Aviation Civile.

Merci à tous pour votre investissement.